Corrigé et barème – Œuvre intégrale en roman ou récit et parcours associé

Objet d'étude : Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle — la méthode pour lire une œuvre complète, l'articuler à son parcours et la défendre aux épreuves

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Français 1re

Exercice 1 – Le texte — Zola, Thérèse Raquin (1867), incipit *(4 pts)*

a) Deux mouvements. Le premier, jusqu'à « noir de crasse », est une description topographique et matérielle : on situe, on mesure (« trente pas de long et deux de large »), on décrit les dalles et le vitrage. Le second, à partir de « Par les beaux jours d'été », introduit le temps et la lumière : le lieu cesse d'être un plan pour devenir une atmosphère. La frontière est marquée par le passage de la mesure à la durée, et du regard au climat. (1)

b) « Corridor », « étroit », « pavé de dalles », « le vitrage qui le couvre » : le passage, pourtant voie publique, est décrit avec le vocabulaire d'un intérieur couvert et resserré. L'accumulation produit un effet de clôture : le lecteur entre dans un lieu dont on souligne la longueur dérisoire et l'absence d'échappée. L'humidité « âcre » et la crasse ajoutent une dimension organique — le lieu est malsain, presque vivant. (1)

c) L'été ne dément pas l'hiver, il le confirme : le « lourd soleil » du dehors ne produit à l'intérieur qu'une « clarté blanchâtre » qui « traîne misérablement », et l'hiver ne jette plus « que de la nuit ». Dans les deux cas la lumière est dégradée par les « vitres sales ». Le lieu neutralise donc les saisons : il n'y a pas d'alternance possible, seulement des degrés d'obscurité. Le détail « de la nuit salie et ignoble » fait basculer la description vers le jugement moral. (1)

d) L'incipit pose un milieu avant de poser des personnages : il annonce un roman où le cadre détermine les corps et les conduites, conformément au projet que Zola revendique dans sa préface de 1868 (« j'ai voulu étudier des tempéraments et non des caractères »). Le lecteur est prévenu que l'on ne s'échappera pas de cet espace clos et humide, et que l'intrigue y sera un étouffement plus qu'une aventure. (1)

Erreur fréquente — Décrire le lieu au lieu d'analyser ce que sa description programme : un incipit s'interprète, il ne se paraphrase pas.

Exercice 2 – Langue — grammaire et lexique du texte *(4 pts)*

a) La subordonnée est « qui va de la rue Mazarine à la rue de Seine ». C'est une proposition subordonnée relative, introduite par le pronom relatif « qui », sujet du verbe « va ». Elle a pour antécédent le nom « corridor » et exerce la fonction de complément de l'antécédent (épithète relative). Elle ajoute au nom une détermination spatiale qui prolonge l'effet de couloir : le passage n'est défini que par ses deux extrémités. (1)

b) Il s'agit d'une négation restrictive, ou exceptive, formée par le corrélatif « ne… que ». Elle n'annule pas l'action mais la limite : les vitres jettent bien quelque chose, et ce quelque chose est « de la nuit ». L'effet est plus dur qu'une négation totale — au lieu de dire que la lumière manque, la phrase affirme que ce qui tombe des vitres est de l'obscurité, transformant l'absence en substance. (1)

c) Le présent de l'indicatif domine (« on trouve », « il est pavé », « tombe », « jettent »). C'est un présent de description à valeur durative et générale : il donne le lieu comme un état permanent, vérifiable par n'importe quel passant, hors de toute durée narrative. Ce choix installe la garantie documentaire propre à l'ouverture naturaliste, avant que le récit ne passe aux temps du passé. (1)

d) « Suant » est un participe présent, forme verbale invariable (il a un complément d'objet, « une humidité âcre », ce qui le distingue d'un adjectif verbal) ; épithète détachée, il se rapporte aux « dalles jaunâtres, usées, descellées ». Il prolonge la série des adjectifs mais ajoute ce qu'eux n'ont pas : un procès en cours, répété (« toujours »). L'effet est une animation malsaine du décor — le sol transpire comme un corps, et le lieu devient organique avant qu'aucun personnage n'entre en scène. (1)

Piège d'analyse — « Ne… que » n'est pas une négation totale : la confondre avec « ne… pas » fait perdre tout l'effet de la phrase.

Exercice 3 – Procédés du récit — construction et narration *(4 pts)*

a) Le sommaire résume une longue durée en quelques lignes ; l'ellipse la passe sous silence et laisse au lecteur le soin de la reconstituer. Le sommaire dit peu, l'ellipse ne dit rien. Or ce qu'un roman tait indique ce qu'il juge indicible ou honteux : dans un roman naturaliste, les mois d'une vie commune ou un épisode dissimulé peuvent être supprimés pour laisser le lecteur mesurer lui-même le non-dit social. (1)

b) La voix narrative est l'instance qui raconte. Dans Pot-Bouille (1882), un narrateur extérieur circule d'un appartement à l'autre et sait plus que chaque personnage : il en résulte une ironie, le lecteur voyant la façade et les coulisses en même temps. Dans un récit de vie à la première personne comme Pluie et vent sur Télumée Miracle (1972), le savoir est situé : il n'y a plus de surplomb, mais une parole qui transmet. On passe d'un lecteur juge à un lecteur héritier. (1)

c) Le motif est un élément concret — objet, lieu, geste, mot — qui revient à des moments clés et prend sens par sa répétition : l'escalier de service chez Zola, la charrette chez Chrétien de Troyes. Le thème, lui, est abstrait (l'argent, la mémoire) : le motif en est l'incarnation matérielle. Le symbole vaut pour autre chose dès sa première apparition, tandis que le motif acquiert son sens par accumulation. (1)

d) Pris ensemble, ils permettent de parler de l'œuvre entière : ce que l'ouverture promet, la clôture le tient, le trahit ou le renverse. C'est la ressource la plus économique pour une introduction et une conclusion, et le meilleur moyen, à la fin d'une explication linéaire, de rattacher un extrait à l'ensemble du livre. Cas particulier : Le Chevalier de la charrette, inachevé, a été terminé par Godefroi de Lagny — l'absence d'explicit de Chrétien devient alors elle-même un objet d'analyse. (1)

Confusion à éviter — « Qui parle » (la voix) et « qui voit » (la focalisation) sont deux questions distinctes : un narrateur qui dit « je » peut restreindre volontairement son savoir.

Exercice 4 – Interprétation — articuler l'œuvre et son parcours *(4 pts)*

a) « Montrer » suppose une exposition neutre : donner à voir sans commenter. « Dévoiler » suppose au contraire qu'un voile existe, donc un écart entre l'apparence et la réalité, et une intention de le supprimer. La tension est là : un roman qui se contente de montrer risque d'exhiber sans expliquer, alors que dévoiler implique de faire comprendre un mécanisme — ce que le mot « rouages » du parcours confirme, puisqu'un rouage est une pièce dans un système. (1)

b) Par exemple : « Dans Pot-Bouille, la description minutieuse de l'immeuble et de ses habitants suffit-elle à mettre au jour les mécanismes sociaux qui les gouvernent ? » La question porte sur l'œuvre (l'immeuble, la description) et sur le parcours (mettre au jour des mécanismes), et l'on peut y répondre « oui, mais ». (1)

c) 1) Montrer suffit souvent, parce que le roman organise sa monstration : les scènes de salon adossées à la cour des bonnes produisent l'ironie sans qu'aucun discours moral n'intervienne. 2) Mais montrer ne suffit pas toujours : sans la construction — le retour au même lieu, la répétition des arrangements — le lecteur ne verrait que des anecdotes ; c'est la structure, non la description, qui révèle la mécanique. 3) Le roman dévoile enfin parce qu'il fait des personnages les rouages d'une règle unique, sauver les apparences : Mme Josserand, adjuvante du mariage de Berthe, veut après l'adultère la renvoyer à son mari plutôt que de la garder (ch. XVII), et ce renversement prouve qu'il s'agit d'un système et non de caractères. (1)

d) Première faute : raconter les intrigues d'appartement au lieu de discuter le sujet — remède, commencer chaque paragraphe par une affirmation et ne faire venir l'épisode qu'en preuve, avec sa référence. Seconde faute : traiter le parcours en généralités sur le XIXe siècle sans passer par le roman — remède, exiger de soi, dans chaque sous-partie, un élément nommé de l'œuvre (la dot, l'escalier de service, la cour). (1)

Réflexe de correcteur — Un correcteur cherche d'abord si le mot clé du sujet est repris et discuté : s'il ne réapparaît jamais après l'introduction, la copie est hors sujet.

Exercice 5 – Rédaction — un paragraphe de commentaire *(4 pts)*

a) Proposition : « Avant d'introduire le moindre personnage, l'incipit de Thérèse Raquin fait du passage du Pont-Neuf un lieu de réclusion, si bien que le décor impose déjà aux corps la condition qui sera la leur. » (1)

b) Proposition : « Le narrateur choisit, pour une voie publique, le vocabulaire d'un intérieur : le passage n'est qu'« une sorte de corridor étroit et sombre », que le regard mesure aussitôt, « trente pas de long et deux de large, au plus ». » (1)

c) Dans la première citation, l'expression atténuative « une sorte de » associée au nom « corridor » transpose un terme d'architecture domestique sur une rue : le dehors est requalifié en dedans, et les deux adjectifs coordonnés « étroit et sombre » resserrent encore l'espace en privant le lieu d'air et de lumière. Dans la seconde, la précision chiffrée suivie de la restriction « au plus » renverse l'effet documentaire attendu : la mesure, censée garantir l'exactitude, ne sert qu'à établir l'exiguïté, comme si l'on relevait les dimensions d'une cellule. (1)

d) Proposition : « Ainsi ce seuil ne présente pas une intrigue, il installe un milieu — et le roman n'aura plus qu'à vérifier, avec la torpeur de Thérèse puis le remords de Laurent, ce que Zola revendique dans sa préface de 1868 en disant vouloir étudier « des tempéraments et non des caractères » : des corps déterminés par ce qui les entoure. » (1)

Ce qui départage les copies — Un paragraphe de commentaire réussi analyse la langue de la citation, mot par mot, au lieu de reformuler ce que la citation raconte.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).